

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 12 février 2019**

**Date de la convocation : 05/02/2019**  
**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Étaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président  
M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, M. Pascal GERIN, Mme Annick GUICHARD, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. André MASSE, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Thierry QUINTARD, M. Adrien RUBAGOTTI, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

**Absents suppléés :** M. Christian JANIN représenté par sa suppléante Mme Catherine SOUCHON, M. Isidore POLO représenté par sa suppléante Mme Marcelle DELPHIS.

**Ont donné pouvoir :** Mme Michèle CEDRIN à M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET à M. Bernard LINAGE, Mme Martine FAÏTA à M. Jean-André THOMASSY, M. Daniel PARAIRE à M. Patrick CURTAUD, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO, Mme Maryline SILVESTRE à Mme Annie DUTRON, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

**Absentes excusées :** Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Blandine VIDOR.

**Secrétaire de séance :** M. Bernard LINAGE

---

**OBJET :** **COHESION SOCIALE** – Programmation 2019 du Contrat de Ville

**Rapporteur :** Thierry KOVACS

**NOTE DE SYNTHÈSE**

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a fixé les principes de la nouvelle politique de la ville et les nouveaux contrats de ville 2015-2020 en sont le cadre d'action.

Vienne Condrieu Agglomération porte le Contrat de Ville de l'agglomération du territoire en lien avec les partenaires signataires. Son objectif est de réduire les écarts entre les quartiers classés politique de la ville et le reste du territoire.

Dans ce cadre, il est proposé de soutenir financièrement pour l'année 2019 un certain nombre d'actions sélectionnées en fonction de leur inscription dans les objectifs du Contrat de Ville. Pour cette programmation initiale, le soutien de Vienne Condrieu Agglomération s'établit à 192 040 € ; il pourra être suivi d'une programmation complémentaire.

Il est également proposé de demander le concours financier des différents partenaires du contrat de ville pour des actions portées par Vienne Condrieu Agglomération. Le montant total des subventions demandées s'élève à 239 450 €.

Il est également proposé de reconduire l'animation territoriale menée par les communes, replaçant ainsi les acteurs de terrain au cœur du système. Ce soutien s'établit à 55 000 € pour 2019 (Vienne : 25 000 €, Chasse-sur-Rhône : 15 000 €, Pont-Evêque : 15 000 €).

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le comité de pilotage du contrat de ville du 29 janvier 2019,

VU l'avis favorable de la Commission Cohésion sociale du 31 janvier 2019,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A LA MAJORITE (1 ABSTENTION)** :

**APPROUVE** conformément à l'annexe 1, la mise en œuvre des dépenses au bénéfice des porteurs désignés.

**APPROUVE**, conformément à l'annexe 2, la sollicitation auprès des financeurs indiqués une subvention pour le co-financement des actions dont elle est maître d'ouvrage.

**APPROUVE** le soutien aux communes de Vienne, Chasse-sur-Rhône et Pont-Evêque pour l'animation territoriale du Contrat de Ville.

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 12 février 2019

Le Président certifie que la présente délibération  
a été reçue par la Sous-Préfecture le 15 FEV. 2019  
et a été publiée le 15 FEV. 2019



pour le Président et par délégation,  
Directeur Général Adjoint

Samuel RIBLIER



Pour extrait certifié conforme  
Le Président,

Thierry KOVACS

**ANNEXE 1**  
**REPARTITION DES CREDITS SPECIFIQUES POLITIQUE DE LA VILLE AU TITRE DE LA**  
**PROGRAMMATION 2019**

Code action	Libellé	Opérateur	Accorde par Vienne Condiu Agglomération
PCRU-2-02	Remise en état des allées du bâtiment Alsace (chantier éducatif)	OPAC 38	2000
PCRU-2-03	Jardinage partagé en ville	Mairie de Pont Evêque	1000
PCRU-2-04	Lutte contre la vacance de logements	ADVIVO	12000
PCRU-2-05	Chantiers d'été	ADVIVO	5000
PCRU-6-01	Amélioration du tri des déchets	OPAC 38	3000
PCRU-6-03	Encombrants	ADVIVO	10000
PCS-1-01	Accompagnement vers l'autonomie et l'accès au droit	ADATE	10000
PCS-1-02	Plus de nature dans ma cité	Centre Social Paul Vittoz - Chasse sur Rhône	1500
PCS-1-06	Les usages du numériques pour tous et toutes	Mairie de Vienne	3000
PCS-1-07	CSLVH - Jardin partagé	Mairie de Vienne	2000
PCS-1-08	CSLVH - Estressin s'anime	Mairie de Vienne	3500
PCS-1-09	Fonds de participation des habitants	Alfa 3A	5000
PCS-3-05	Kid Stadium 2019	CS Vienne St Romain Athlétisme	1000
PCS-3-06	Identité en mouvement	ADATE	3000
PCS-3-07	Médiation éducative et linguistique	ADATE	3400
PCS-3-09	Patrimoine culinaire et éveil au goût	Centre Social Paul Vittoz - Chasse sur Rhône	2000
PCS-3-11	Histoires pour petites et grandes oreilles	Mairie de Pont Evêque	1000
PCS-3-13	Culture pour tous	Mairie de Pont Evêque	1600
PCS-3-15	Les jeux de Géants	Mairie de Pont Evêque	2000
PCS-3-16	Des mots en scène	Mairie de Pont Evêque	1700
PCS-3-22	Ateliers découverte culturels et musicaux	Tambours et Clairons	2500
PCS-3-23	1,2,3 paroles	Mairie de Vienne	3500
PCS-3-25	CSVG - Jazzy Mômes	Mairie de Vienne	3500
PCS-3-26	CSVG - Fustal comme outil pédagogique	Mairie de Vienne	1500
PCS-3-28	CSVG - Forum Bouge pour ton avenir	Mairie de Vienne	1000
PCS-3-29	CSM - La culture comme moyen d'ouverture sur le monde	Mairie de Vienne	1500
PCS-3-31	CSI - L'Isle aux talents	Mairie de Vienne	4000



Code action	Libelle	Opérateur	Accord par Vienne Gandrieu Agglomération
PCS-3-32	CSLVH - Prévention et secours civique soutien de parentalité	Mairie de Vienne	1650
PCS-4-04	Interprétariat/médiation linguistique au CPEF	ADATE	2700
PCS-4-05	La Santé dans tous ses états	Centre Social Paul Vittoz - Chasse sur Rhône	2000
PCS-4-08	Formation et soutien des acteurs de terrain	Hopital de Vienne - Service Addictologie	2040
PCS-4-10	CSM - Enfants face aux écrans, comment "mieux" agir	Mairie de Vienne	3000
PCS-5-02	Chantiers éducatifs permanents	PREVENIR	18000
PCS-5-03	Le sport : un moyen pour s'épanouir	PREVENIR	2000
PCS-5-04	Activités d'intérêt collectif et solidaire	PREVENIR	4400
PCS-5-12	CSI - Reconstruire le lien social avec les jeunes	Mairie de Vienne	14300
PDEE-2-01	Appui au réseau MDL	IREPS-RA/ES-38/CRI	3250
PDEE-2-04	ASL Malissol	ASSFAM	3000
PDEE-2-05	Accompagnement passage du DILF et du DELF	ASSFAM	6000
PDEE-2-07	Le français utile et partagé	Mairie de Pont Evêque	4000
PDEE-2-08	CSI - ASL	Mairie de Vienne	1500
PDEE-2-09	CSLVH - ASL	Mairie de Vienne	2500
PDEE-3-08	Passerelle emploi	Mairie de Pont Evêque	6000
PDEE-3-09	Ateliers d'accompagnement et de formation numérique	ACI RE-EMPLOI	12500
PDEE-3-10	CSVG - Coup de pouce vers l'insertion professionnelle	Mairie de Vienne	6000
PDEE-3-11	CSM - Espace cyber café	Mairie de Vienne	6000
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>			<b>192040</b>



**ANNEXE 2**  
**ACTIONS INSCRITES EN POLITIQUE DE LA VILLE EN MAITRISE D'OUVRAGE VIENNE CONDRIEU**  
**AGGLOMERATION**

**DEMANDE DE FINANCEMENTS 2019**

Code action	Libelle	Demande de subvention
PCS-1-05	Direction de la politique de la Ville	7000
PCS-3-01	PRE 16-18	4050
PCS-3-02	Programme de Réussite Educative : ateliers de la Réussite Educative	3000
PCS-3-03	PRE - Actions	81300
PCS-3-04	PRE - Pilotage	68700
PCS-4-01	Atelier Santé Ville	30000
PCS-4-03	Permanences ROJ (PAEJ)	5000
PCS-5-01	Chef de projet sécurité et prévention de la délinquance	10000
PCS-5-05	Ateliers Droits et Devoirs	3400
PDEE-3-01	Animation / coordination du pllier Développement Economique et Emploi	7000
PDEE-3-02	Favoriser l'insertion des publics éloignés de l'emploi - clauses d'insertion	15000
PDEE-3-03	Actions collectives de proximité : demandeurs d'emploi en grandes difficultés	5000
<b>Total</b>		<b>239450</b>

Le montant total des subventions demandées est de 239450 euros. Elles seront sollicités notamment auprès de :

- CGET (Commissariat Général à l'Egalité des Territoires)
- La Région Auvergne Rhône Alpes
- La Caisse d'Allocations Familiales

